

**Des voix:** D'accord.

**L'hon. M. Lambert:** Non, qu'il soit consigné au hansard.

**M. l'Orateur:** Si c'est le vœu unanime de la Chambre, la lettre à laquelle le ministre a fait allusion pourrait être publiée en appendice au hansard. Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

[*Note de l'éditeur: Le texte de la lettre figure en appendice.*]

[*Français*]

**L'hon. M. Asselin:** Monsieur l'Orateur, à mon avis, le dépôt des documents du ministre n'éclairera pas beaucoup la Chambre sur la situation actuelle. La déclaration du ministre pourrait donner l'occasion aux députés de faire des commentaires. Le ministre devrait, à mon avis, avoir l'autorisation de faire une déclaration. Évidemment, on n'a pas examiné les documents qu'il vient de déposer; on ne peut donc pas faire de commentaires sur la rencontre et sur les discussions qu'il a eues avec les représentants de la CSN ce matin.

[*Traduction*]

**M. l'Orateur:** La présidence se voit ainsi placée dans une situation difficile. On avait invité le ministre à faire une déclaration.

**M. Fairweather:** Il n'en a pas faite.

**M. l'Orateur:** Ma foi, il a parlé sur le sujet. D'après le Règlement, un porte-parole de chaque parti d'opposition jouit du même privilège. Il se peut que certains députés auraient voulu une déclaration plus complète mais il y en a eu une. Les députés ont le droit, s'ils le veulent, à titre de représentants de leurs partis, de parler de la déclaration du ministre et d'y répondre.

**M. Heath Macquarrie (Hillsborough):** Monsieur l'Orateur, aux siècles passés, s'il faut en croire les anciens chroniqueurs, les Israélites trouvaient difficile de fabriquer des briques sans avoir de paille. Pour moi, je suis tenté d'accepter le défi qui consiste à faire une déclaration sur la non-déclaration du ministre.

On a classé quelque part des manières de lettres. Le ministre s'est souvent trouvé dans de beaux draps; je crains fort, qu'en mon absence il n'ait dû se dire: «Comme on fait son lit, on se couche». Je suis navré que les choses en soient arrivées à une telle impasse à Montréal, où un retard très grave du courrier s'est accompagné d'explosions de violence. Je ne peux pas un seul instant justifier ces actes de violence, mais je ne puis oublier par ail-

leurs que le ministre, par son attitude corrosive et son incapacité notoire à établir des contacts avec ceux qui travaillent dans et pour son ministère, a suscité les relations regrettables auxquelles est dû un arrêt du courrier qui atteint non seulement Montréal et ses environs, mais l'ensemble de nos citoyens. En cette époque d'austérité, alors que tant de services publics sont réduits, si on ne peut du moins compter sur une distribution raisonnable du courrier dans des conditions raisonnables, c'est que les choses vont très mal.

Je pourrais continuer longtemps, mais ce qui m'intéresse bien davantage, c'est de voir le courrier circuler et le ministre, par le fait du hasard des circonstances, de la chance ou même d'un signe favorable, du Zodiaque, parvenir à régler l'affaire au lieu de tirer moi-même d'une situation regrettable un atout politique. J'espère qu'on trouve dans ces lettres plus de substance que n'en comprennent souvent les communications du ministre des Communications.

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Monsieur l'Orateur, la non-déclaration du ministre a été si brève que je n'ai pas tout saisi. Cependant, sans vouloir pour rien au monde excuser la violence qui sévit à Montréal et sans connaître dans le plus fin détail les difficultés particulières où se trouve le ministre, nous le connaissons suffisamment et savons fort bien qu'il refuse catégoriquement de transiger avec les employés des Postes avec un tant soit peu de justice et de sens commun pour ne pas nous étonner de le voir dans le pétrin.

• (2.40 p.m.)

Je me souviens qu'on a déjà demandé au ministre de faire appel à des gens qui comprennent ce que doivent être les relations ouvrières dans les années 60 et 70, plutôt qu'au siècle dernier. Le ministre, après avoir écarté ces suggestions du revers de la main, s'est vu dire par un arbitre qu'il avait fait complètement fausse route au sujet d'un cas en particulier. Je sais que le ministère des Postes est aux prises avec d'autres problèmes qui devraient aboutir sous peu. Je ne peux que me joindre au député d'Hillsborough (M. Macquarrie) pour demander au ministre de réétudier la question, de consulter les gens eux-mêmes et d'inciter ses fonctionnaires, qui ont été jusqu'ici incompetents dans les questions de relations ouvrières, à rechercher une solution qui sera juste non seulement pour le ministère, mais aussi pour les employés qui y travaillent depuis un temps considérablement long.